PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025 DE LA CORPORATION DU CAMP CLARET DU LAC ELGIN

SECTION PUBLIQUE AVEC LA GRANDE FAMILLE DU CAMP

Assemblée tenue 12 mars 2025, à 18h30, en mode virtuel

Sont présents :
- M. Patrice Audet
- Mme Anne-Marie Dugal
- P. Fernando Ferrera
- Mme Joanie Gagné
- Mme Clarissa Lecompte
- Mme Annie Martin
- M. Norbert Medina
- P. Tom McGann
- M. Étienne Plourde
- Mme Pauline Rondeau

Autres participants :
- M. Jean-Roch Gagné, président du groupe de travail chargé de la mise en place du conseil d'administration
- Mme Josée Martineau, secrétaire
- M. Charles St-Maurice, directeur général

Membres de la grande famille du camp :
Zoé Provencher, Julien Gobeil-Proulx, Julie Morin, Yves St-Maurice, Nadia Laflamme, Philippe Dion, Paul-André Hénault, Jacinthe Carignan, Raynald Goudreau, Sylvie Michel, Claudie Gagné, Geneviève Foley

1. **Mot de bienvenue de la présidente de la Corporation**
   La séance est ouverte à 18 h 34 par Anne-Marie Dugal, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de leur participation.

2. **Nomination du président de l'assemblée**
   Anne-Marie Dugal propose Jean-Roch Gagné à la présidence d'assemblée, qui accepte le rôle.
   Adopté à l'unanimité.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
   Jean-Roch Gagné fait la lecture de l'ordre du jour. Aucune demande d'ajout ou de modification n'est faite.
   L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté est proposée par Clarissa Lecompte, appuyée par Julie Morin.
   Adopté à l'unanimité.

4. **Rapport des activités du conseil d'administration**
   Anne-Marie Dugal présente le rapport des activités du conseil d'administration pour l'année associée à l'été 2024. Le rapport a été transmis aux membres de la Corporation avant la rencontre.
   Il sera également envoyé par Charles St-Maurice aux membres de la grande famille du camp le lendemain.

5. **Bilan des activités de la saison 2024 par le directeur et objectifs de 2025**
   Charles St-Maurice présente le bilan des activités de la saison 2024 et expose les principaux objectifs pour l'année 2025. Le rapport sera rendu disponible sur Teams pour les membres de la Corporation et transmis aux membres de la grande famille du camp.

   Il rappelle que la traditionnelle journée d'entraide aura lieu le 31 mai 2025. A compter de 16h, la journée se poursuivra par une fête pour souligner les 40 ans de service au camp de Josée Martineau. Il invite les membres à participer en grand nombre.

6. **Renouvellement des administrateurs du conseil d'administration**
   Jean-Roch Gagné rappelle que deux nouveaux postes ont été créés au sein du conseil d'administration. À la suite de la période de mise en candidature, une seule personne a manifesté son intérêt, soit Julie Morin.

   Le comité de nomination a ensuite approché Paul-André Hénault afin de vérifier son intérêt à siéger au conseil d'administration. Celui-ci a accepté de soumettre sa candidature.

   L'élection des nouveaux administrateurs aura lieu lors de la deuxième partie de l'assemblée. Jean-Roch Gagné indique qu'un retour, qu'il soit positif ou négatif, sera fait rapidement à l'ensemble des personnes candidates.

7. **La parole est aux membres : réflexions, commentaires, questions, suggestions**
   Raynald Goudreau souligne le travail de grande qualité accompli par la présidente, Anne-Marie Dugal, et la remercie pour son engagement exemplaire.

8. **Fin de l'assemblée – section publique**
   La levée de l'assemblée est proposée par Clarissa Lecompte, appuyée par Patrice Audet, à 19h42.

SECTION HUIT CLOS

Assemblée tenue le 21 février 2024, à 19h45, en mode virtuel

Sont présents :
- M. Patrice Audet
- Mme Anne-Marie Dugal
- P. Fernando Ferrera
- Mme Joanie Gagné
- P. Paul Keller
- Mme Clarissa Lecompte
- Mme Annie Martin
- M. Norbert Medina
- P. Tom McGann
- M. Étienne Plourde
- Mme Pauline Rondeau

Autres participants :
- M. Jean-Roch Gagné, président du groupe de travail chargé de la mise en place du conseil d'administration
- Mme Josée Martineau, secrétaire
- M. Charles St-Maurice, directeur général

Invité : Gabriel Hardy (point 8)

1. Mot de bienvenue de la présidente de la Corporation

Anne-Marie Dugal ouvre la section à huis clos par un mot de bienvenue en anglais. Elle cède la parole à P. Paul Keller, qui exprime sa reconnaissance envers le conseil d'administration pour le travail accompli.

2. Introduction au Père Fernando Ferrera, délégué des Pères Clarétains au sein de la Corporation

P. Paul Keller offre une réflexion à l'intention du conseil d'administration et présente officiellement le Père Fernando Ferrera. Il souligne son talent, son implication, sa connaissance approfondie du camp ainsi que sa maîtrise du français, facilitant ainsi l'appui et le suivi que la communauté peut offrir au conseil d'administration.

P. Fernando Ferrera se présente à son tour et confirme sa disponibilité ainsi que son enthousiasme à s'impliquer.
P. Paul Keller quitte ensuite la rencontre.

3. Nomination du président de l'assemblée

Jean-Roch Gagné poursuit en tant que président d'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ajout du point *Adoption des procès-verbaux* est demandé par Joanie Gagné (point 5).
L'ajout du point *Mise à jour des lettres patentes* est demandé par Clarissa Lecompte (point 13).

L'adoption de l'ordre du jour tel que modifié est proposée par Clarissa Lecompte, appuyée par Annie Martin.
Adopté à l'unanimité.

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Assemblée annuelle du 21 février 2024

L'adoption du procès-verbal tel que présenté est proposée par Clarissa Lecompte, appuyée par Anne-Marie Dugal. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5.2 Séance spéciale du 18 décembre 2024

L'adoption du procès-verbal tel que présenté est proposée par Annie Martin, appuyée par Pauline Rondeau. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

6. Approbation du rapport des activités du conseil d'administration

Les membres font un retour sur le rapport des activités du conseil d'administration, tel que présenté précédemment et transmis aux membres.

Joanie Gagné suggère d'ajouter une clarification afin de préciser que Charles St-Maurice, Josée Martineau et Jean-Roch Gagné ne sont pas membres de la Corporation alors qu'ils sont présentés comme tel dans le rapport. Il est convenu d'ajouter la mention *Invités* dans le rapport.

Les membres remercient Anne-Marie Dugal pour la qualité du travail de rédaction du rapport.

7. Présentation et ratification du tableau des résolutions du conseil d'administration

Joanie Gagné présente le tableau des résolutions du conseil d'administration pour l'année 2024-2025.

Les membres prennent connaissance du tableau et confirment que les résolutions qui y figurent reflètent fidèlement les décisions prises par le conseil d'administration.

Résolution CO-3-1

SUR PROPOSITION de Étienne Plourde,
APPUYÉ par Patrice Audet
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des membres de la Corporation,

D'ADOPTER le tableau des résolutions 2024-2025 tel que présenté par Joanie Gagné dans le document *Tableau de résolutions CA 2024-2025.*

8. Analyse et adoption des états financiers au 30 novembre 2024

La présentation des états financiers est faite par M. Gabriel Hardy, vérificateur comptable chez Pellerin-Potvin-Gagnon.

Il précise notamment que la dette à long terme radiée, correspondant aux salaires cumulés non versés, est désormais disponible pour le camp à titre de fonds d'urgence.

Au terme de son analyse, M. Hardy confirme que le camp est en bonne santé financière et qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir quant à sa solvabilité. Les liquidités actuelles permettent d'assurer les opérations courantes. Il souligne toutefois l'importance d'obtenir du financement afin de soutenir les projets majeurs de rénovation et de développement à venir.

Les questions et précisions formulées par les membres du conseil portent sur :

- la capacité d'emprunt du camp (jugée adéquate);
- la période d'amortissement des infrastructures des fosses septiques (20 ans);
- l'évolution future de la mission comptable, notamment dans le contexte du programme PAFACV (mission de compilation à examen, avec inclusion des bâtiments en amortissement).

Résolution CO-3-2

SUR PROPOSITION de Clarissa Lecompte,
APPUYÉE par Étienne Plourde,
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des membres de la Corporation,

D'ADOPTER les états financiers au 30 novembre tels que présentés par M. Hardy dans le document *Camp Claret du Lac Elgin - États financiers finaux annotés.*

9. Nomination des vérificateurs comptables pour l'année 2025

Résolution CO-3-3

SUR PROPOSITION de Fernando Ferrera,
APPUYÉ par Norbert Medina
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des membres de la Corporation,

DE NOMMER Pellerin-Potvin-Gagnon en tant que vérificateurs comptables pour l'année 2025.

Il est rappelé que, dans une perspective de saine gouvernance et afin de se conformer éventuellement au Code de gouvernance, la Corporation devra, à moyen terme, envisager un changement de personne vérificatrice.

Il est également mentionné qu'il pourrait être pertinent de procéder à des appels d'offres auprès d'autres firmes comptables lors de futurs exercices financiers.

10. Situation particulière du budget 2025 en lien avec les travaux majeurs d'entretien des infrastructures

Charles St-Maurice explique que, dans le cadre de l'élaboration du budget 2025, les grands travaux d'infrastructures ont été retirés afin de présenter un budget annuel d'opérations équilibré. Une ligne budgétaire spécifique sera toutefois ajoutée afin de prévoir les intérêts et remboursements de prêts, lesquels seront intégrés annuellement au budget d'opérations.

Il précise également que les détails du budget et du montage financier dépendront de l'issue du dossier du bail emphytéotique, qui n'est toujours pas finalisé à ce jour.

Par ailleurs, certaines démarches ont déjà été entreprises, notamment pour obtenir des plans de travaux et auprès du ministère. Il est prévu que, dans un délai d'environ deux semaines, la Corporation recevra le sceau officiel du ministère, ce qui permettra de connaître les délais et l'échéancier maximal pour le début des travaux.

11. Amendements aux règlements généraux

Annie Martin présente le contexte et la raison d'être des changements proposés par le comité gouvernance.
Joanie Gagné expose ensuite de façon détaillée les modifications proposées aux règlements généraux, lesquelles portent notamment sur :

- Écriture inclusive dans les deux règlements ;
- Article 6 du règlement #2 (Budget) ;
- Article 7 du règlement #2 (Dépenses) ;
- Article 30 du règlement #3 Point (Mode de prise de décision)
- Le regroupement en 1 seul document, avec table des matières, les règlements généraux #2 (Affaires financières) et #3 (Régie interne de la corporation et du Conseil d'administration).

Résolution CO-3-5

CONSIDÉRANT le mandat du conseil d'administration de s'assurer que les règlements généraux demeurent à jour ;

CONSIDÉRANT l'engagement du Conseil d'administration de se conformer au Code de gouvernance des organismes à but non lucratif québécois de sports et de loisirs d'ici 2027 ;

SUR PROPOSITION de Clarissa Lecompte,
APPUYÉE par Patrice Audet,
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des membres de la Corporation,

D'ADOPTER l'ensemble des modifications aux règlements généraux tels que présentés dans les deux documents. Les changements concernent :

À la suite de l'adoption, Joanie Gagné se chargera d'effectuer les modifications aux règlements généraux et de rendre disponible sur Teams la version finale amendée et signée.

12. Remplacements des mandats échus et nomination des nouveaux administrateurs

Jean-Roch Gagné rappelle que deux nouveaux postes ont été ajoutés au sein du conseil d'administration.

Le conseil d'administration recommande :

- Le renouvellement des mandats des trois membres sortants ;
- L'ajout de deux nouveaux administrateurs, soit Julie Morin et Paul-André Hénault.

Résolution CO-3-6

SUR PROPOSITION de Étienne Plourde,
APPUYÉE par Pauline Rondeau,
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des membres de la Corporation,

D'ÉLIRE Paul-André Hénault en tant que nouvel administrateur pour un mandat d'un an et Julie Morin en tant que nouvelle administratrice pour un mandat de deux ans ;

DE RECONDUIRE les mandats (2 ans) d'Anne-Marie Dugal, Clarissa Lecompte et Joanie Gagné en tant qu'administratrices.

13. Mise à jour des lettres patentes

Clarissa Lecompte explique la nécessité d'entreprendre une démarche de mise à jour des lettres patentes de la Corporation. Le comité gouvernance se penchera sur ce dossier dans les meilleurs délais et se référera, au besoin, à une personne compétente dans le domaine afin d'accompagner la Corporation dans cette démarche.

Il est précisé que cette mise à jour est requise notamment pour les raisons suivantes :

- Les lettres patentes actuelles datent du 16 juillet 1970 ;
- La Corporation doit modifier le siège social du Camp Claret du Lac Elgin ;
- Des changements doivent être apportés quant au nombre d'administrateurs ;
- Le conseil d'administration s'est engagé à se conformer au Code de gouvernance des organismes à but non lucratif québécois de sports et de loisirs ;

- La volonté de la Corporation de reconnaître l'autonomie du Camp Claret du Lac Elgin vis-à-vis de la Congrégation des Pères Clarétains ;
- La nécessité de disposer de documents corporatifs à jour pour toute demande subséquente (prêt, financement, etc.).

Il est également mentionné que la loi en vertu de laquelle l'organisme a été constitué en 1954 n'existe plus depuis 1995, ce qui crée une irrégularité technique susceptible de nuire à certaines démarches financières.

Finalement, il est précisé que les changements envisagés sont de nature administrative et visent une mise à jour saine et nécessaire. L'objectif est de présenter l'amorce de la démarche, laquelle fera l'objet de suivis lors de prochaines séances de la Corporation.

14. Affaires nouvelles

Considérant le travail que Jean-Roch Gagné continuera d'effectuer en soutien au conseil d'administration et à la direction générale, il est proposé par Anne-Marie Dugal, appuyée par Clarissa Lecompte, que Jean-Roch Gagné conserve ses accès aux documents électroniques du camp pour une période d'un an.
Adopté à l'unanimité.

15. Levée de l'assemblée

A 21h31, la levée de l'assemblée est proposée par Clarissa Lecompte.

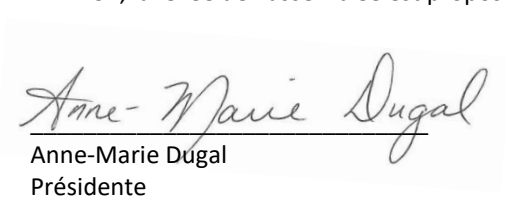

Anne-Marie Dugal
Présidente



Joanie Gagné
Secrétaire